

VOTATIONS FEDERALES ET COMMUNALE DES 27, 28 ET 29 NOVEMBRE 2020

Bureau de vote

Pour les votations des 27, 28 et 29 novembre 2020, le Conseil municipal a constitué le Bureau de vote de la manière suivante :

Président : M. Patrick Tobler

Vice-président : Mme Corinne Schwab

Membres : Mmes Arn Margaux, Affolter Tania, Allemann Désirée, Allemann Gülay, Allemann Tetiana, Allimann Honorine, Alonzo Marika, Ambühl Léa, Amsler Christiane, Anker Maria, Aprile Célia.

MM. Kerqeli Ali, Khelifi Samy, Kalai Malik, Juillerat Raphaël, Kiener Bryan, Kiener Steeve, Kimel Chajim, Klay Samuel, Klingler Tobias, Klodel Michaël, Klopfenstein Fabien, Klopfenstein Louis, Knuchel Julien, Kobel Gil, Kocher Kévin.

Membres suppléants : Mmes Arnoux Marie, Aschwanden Maude, Ayachi Layla, Aydogan Fadime, Bachmann Elodie, Baglivo Loukiana.

MM. Kogler Raphaël, Kohler Alain, Kohler Bryan, Kohler Christophe, Kohler Jonathan, Kohler Stéphane.

Par ailleurs, nous attirons l'attention des personnes qui n'auraient pas reçu leur matériel de vote, ou qui l'auraient égaré, qu'elles peuvent le retirer ou obtenir un double à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 27 novembre 2020 à 16 h 00, sur présentation du passeport ou de la carte d'identité.**

Pour les personnes qui votent par correspondance, nous rappelons l'obligation de signer la carte de légitimation.

Le mode d'emploi pour le vote par correspondance se trouve également sur la page « Votations ».

Moutier, le 21.10.2020

Chancellerie municipale